Augues Qu'vèze le mag

N° 22 • Juin 2022



www.ccayguesouveze.com

Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Édito

•

•



ma plus grande satisfaction, les trois budgets primitifs 2022 de la Communauté de communes budget principal, budget annexe assainissement et budget de la nouvelle zone d'activité La Garrigue du Rameyron - ont tous été adoptés à l'unanimité le 7 avril dernier. Malgré la diminution constante des dotations de l'Etat, le budget principal se caractérise par :

- Une parfaite maîtrise de la fiscalité locale, puisque tous les taux votés cette année [cotisation foncière des entreprises (CFE), taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), taxe GEMAPI] sont identiques à ceux de 2021. Pour rappel, la CFE n'a connu aucune augmentation depuis sa création en 2012 et la TEOM n'a plus connu la moindre variation depuis 2009, alors que les coûts du service ne cessent de croître!
- Une forte dynamique dans nos investissements, avec pas moins de 8 millions d'euros, tous budgets confondus, consacrés aux réalisations à venir,
- Un recours à l'emprunt à hauteur de 5 millions d'euros pour financer les gros projets, en profitant des taux encore attractifs proposés par certains établissements bancaires.

Ces budgets votés, élus et chefs de service disposent de leur feuille de route pour l'année en cours, avec des études, travaux et nouveaux équipements tous azimuts : études préalables à la construction d'une unité de méthanisation pour les biodéchets, création de points info tourisme à Piolenc et Uchaux, réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales, travaux de viabilisation de la zone d'activité de Sérignan, création de nouvelles zones d'activité à Camaret et Piolenc, acquisition foncière et construction du nouveau siège administratif, poursuite de l'aménagement de points d'apport volontaire pour la collecte des déchets ménagers, avec déploiement de caméras de vidéosurveillance sur les sites les plus critiques...

Tout en maintenant une enveloppe financière de **500 000 euros pour aider les communes** dans leurs propres projets d'investissement, via les fonds de concours.

Une nouvelle rubrique voit le jour dans ce magazine, intitulée «vie des communes». Les maires de nos huit villages sont invités à vous présenter l'une de leurs réalisations-phare ou un évènement culturel ou festif à venir. Je souhaite qu'elle soit pérennisée pour nos prochaines publications.

Après les deux dernières saisons estivales escamotées du fait de la crise du Covid et jugées moroses par les professionnels du tourisme, la saison 2022 s'annonce sous les meilleurs auspices, avec le retour annoncé massif de la clientèle étrangère. Ce sera l'occasion pour elle, comme pour vous tous, de découvrir les trésors et les charmes de nos villages, les havres de paix de nos hébergeurs, les saveurs provençales proposées par nos restaurateurs, nos espaces de loisirs et de détente.

Profitez-en aussi pour venir visiter la Maison des vins et des produits du terroir à Camaret, avec son espace de location de vélos, mais aussi les points info tourisme récemment aménagés à Sainte-Cécile (Maison du tourisme), Sérignan (Naturoptère), Travaillan (Mairie) et Violès (Maison de la presse). Sans oublier les innombrables festivités organisées dans nos communes que vous découvrirez en dernière page de ce magazine.

Je vous souhaite un très bel été en Provence.

Le Président, Julien MERLE

Éditorial Page 2 Brèves Page 3 Vie des entreprises Pages 4 & 5 Développement économique & Tourisme Pages 6 à 11 Finances Page 12 Assainissement Pages 13 & 14 Urbanisme Page 15 Déchets ménagers Pages 16 & 17 Vie de nos Communes Pages 18 & 19 Manifestations été 2022 Page 20



Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Allée de Lavoisier ZA Joncquier et Morelles 84850 CAMARET-SUR-AYGUES

Tél : 04 90 29 46 10 - Fax : 04 90 29 46 11 E-mail : accueil@ccayguesouveze.com

E-mail: accueil@ccayguesouveze.co

www.ccayguesouveze.com

Directeur de la publication : Julien MERLE

Photos : Communauté de communes

Maquette et impression : Art [Page]

Tirage: 10 000 exemplaires.



Brèves

Nouveau siège administratif

Les locaux de la Communauté de communes étant devenus trop exigus et le bail locatif arrivant à échéance début 2023, une étude a été confiée à un bureau d'architectes pour la construction d'un nouveau bâtiment.

Le site pressenti se situe à Camaret-sur-Aygues.

S'il est approuvé, le projet devrait voir le jour d'ici fin 2024.

La Communauté de communes deviendrait donc propriétaire et n'aurait plus à verser des loyers à perte.





APRÈS

Panneaux de la faune et de la flore de l'Etang de Bel air

Les panneaux pédagogiques de l'Etang de Bel Air viennent de se refaire une beauté!

À la demande de Vincent FAURE, Maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et vice-président de la commission développement économique et tourisme, ces 7 panneaux sur le thème de la faune et de la flore de l'Aygues ont été complètement restaurés par la société ARTPAGE.

À découvrir ou redécouvrir...



Le site internet de la Communauté de communes fait peau neuve!

ou par courriel: pherrera@vaucluse.cci.fr

La Communauté de communes a décidé de refondre intégralement son site internet pour un site plus vivant, plus attrayant et surtout plus simple d'accès.

Si vous êtes intéressés par cette démarche entièrement

gratuite, contactez Patricia HERRERA au 06 60 75 79 40

Ainsi, il vous sera possible d'accéder en un clic à tous nos formulaires en ligne mais également à toutes les informations pratiques et règlementaires.

Le site est en phase de finalisation.



CCI VAUCLUSE

Vie des entreprises

FÉE O NATUREL, à Sainte-Cécile-les-Vignes

Claire BOTTARO est l'heureuse propriétaire de la boutique Fée O' Naturel, située 21 avenue Charles de Gaulle à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Cette jeune maman de deux enfants a ouvert son commerce en 2020, suite à une reconversion professionnelle.

Très attirée par tout ce qui est «naturel» depuis la naissance de son premier enfant, Claire a commencé par fabriquer sa lessive puis son déodorant.

De fil en aiguille, elle décide de changer sa façon de consommer.

C'est en 2019, lors d'un voyage au Vietnam que Claire saute le pas et travaille sur son projet de créer son commerce qui «colle» à ses convictions et sa façon de consommer éco responsable.

Après avoir suivi plusieurs formations, Fée O' Naturel voit le jour en juin 2020 en pleine crise sanitaire, mais Claire ne se décourage pas.

Son commerce va profiter du fonds d'aide COVID mis en place par la Communauté de communes, lui permettant ainsi de développer le click and collect. Elle participera également à l'action lancée par la CCI de Vaucluse en partenariat avec la Communauté de communes, «les bons plans maintenant» qui sera un véritable succès pour son entreprise.

Dans la boutique de Claire, vous trouverez tout ce dont une ménagère à besoin pour entretenir sa maison en utilisant des produits de base, qui ne sont pas plus cher à que dans les grandes surfaces, et vous aurez en plus les conseils avisés d'une spécialiste!





Vous aurez également un large choix de cosmétiques, de produits o' Naturel pour les bébés et pour prendre soin de vous, de façon naturelle.

Comme le dit si bien Claire, son commerce est né d'une envie de vivre dans un monde plus équilibré sans créer de déchets supplémentaires, mettre en place un cycle de consommation responsable qui soit profitable à tous.

Afin de sensibiliser sa clientèle et de faire découvrir une autre façon de consommer, des ateliers DIY sont mis en place le mercredi après-midi avec pour projet d'en organiser également les samedis après-midi.

Alors n'hésitez plus, si vous souhaitez changer votre façon de consommer et bénéficier de conseils personnalisés, une seule adresse : Fée O'Naturel à Sainte-Cécile-les-Vignes!



FÉE O'NATUREL

21 Avenue Charles de Gaulle 84290 SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES Tél. 07 57 41 53 71 / 04 90 51 16 10

Site: www.feeonaturel.fr

BAO BURGER. à Violès

Envie de goûter le meilleur burger de France ? Ne cherchez plus, direction Violès, chez Bao Burger!

Bao Burger Asian Street Food, c'est l'histoire de Christophe BOYER et de son épouse.

Christophe a démarré son activité en janvier 2021, suite à une reconversion professionnelle. C'est pendant le confinement qu'il a eu le déclic et a pris un virage à 180°, en plaquant son métier d'agent immobilier.

La cuisine, c'est sa passion, son ADN.

Il baigne dedans depuis qu'il est tout petit. Il partageait ça avec ses deux grands-mères. C'est donc tout naturellement qu'est né Bao Burger!

Au départ, Christophe et sa femme, d'origine vietnamienne, proposent des hamburgers et des plats vietnamiens qu'ils livrent à domicile. Christophe s'occupe des fourneaux et sa femme vient l'aider pour la vente.

Puis de fil en aiguille et avec l'assouplissement du confinement, ils décident de faire de la vente à emporter, depuis leur domicile. Le Food truck ne se déplace plus.

Christophe travaille dur sur ses recettes de burgers, il est en quête du parfait. Il fabrique lui-même ses pains «les baos» (pains qui sont cuits à la vapeur), se fournit chez le boucher de Violès, prépare lui-même ses sauces et tout ce qui compose ses burgers.

Tout est fait maison et frais du jour.





Un jour, un de ses amis lui parle de la coupe de France du burger dont le thème pour l'édition 2022 est «burger trotter». La spécificité de ce concours est qu'il est ouvert aux professionnels et que le jury est composé de «pointures» dans l'art culinaire. Christophe pense que son activité est trop récente pour pouvoir prétendre à s'y inscrire mais garde quand même cette idée dans un coin de sa tête...

Et puis, un soir où les ventes ne sont pas au rendezvous, tout s'enchaine...

Il prépare son fameux Beef Xa Bao, le fait goûter à son épouse et envoie sa candidature au concours quelques heures avant la clôture des inscriptions.

Quelques semaines plus tard, le verdict tombe. Christophe apprend qu'il est qualifié et va devoir se rendre à Paris pour la finale.

Son burger est classé dans le top 5 régional!

Mercredi 30 mars, jour de la finale. Christophe devient le Champion de France 2022 avec sa recette du Beef Xa Bao. Depuis, son carnet de commande ne désemplit pas et les interviews auprès des médias se succèdent.

Christophe ne vend plus à son domicile, vous pouvez le retrouver 4 soirs par semaine au 129 route d'Orange à Violès. Il propose également un service traiteur / soirée privée sur demande.

BAO BURGER



BaoBurgerStreetFood

Et n'oubliez pas, s'il vous prend l'envie de déguster un BAO BURGER, réservez obligatoirement par téléphone au 06 27 11 80 55

Développement économique et tourisme

La Start'up est dans le pré Les 24 et 25 mars derniers, la Communauté de communes et Initiative seuil de Provence ont coorganisé «La start'up est dans le pré» au Château de Massillan à Uchaux.

Cette opération visait à rassembler des porteurs de projets afin de les accompagner dans la création de leur entreprise. Sur deux journées intenses d'échanges, de propositions et d'améliorations des projets, des acteurs économiques locaux, des banquiers, des comptables et autres professionnels les ont supervisés et guidés.



5 projets récompensés

- Olivier et Nathalie FABRÈGUES, Le Teil, avec FABTOOLS, la pince à sertir électroportative,
- Alexandre LE BEUAN et Étienne GIROUD, Le Poet en Percip, avec **CHEMINS**, qui proposent des séjours décarbonés en Méhari et vélos électriques,
- Gilles TOURNILLON, Leïla SAUVAGE et Cécilia GAUVIN, Sérignan-du-Comtat, avec S.M.A.C.H, pour la prévention de l'altération des œuvres d'art
- Élodie LARCHER, Lapalud, avec **LE RESTAURANT D'ÉLODIE** faisant appel à des personnes en situation de handicap.
- Antoine et Axel ARNAUD, Pierrelatte, avec **ALMA-TERRA** qui proposent la livraison de box repas.



Lundi 11 avril, une journée «revivre» a été organisée dans nos locaux. Elle a été l'occasion de rassembler élus, financeurs et coachs, afin de faire un bilan de ces deux journées et partager leur expérience.

20 candidats dont le projet n'avait pas été retenu

ont également assisté à cette journée afin de poursuivre leur travail et bénéficier de l'accompagnement d'Initiative seuil de Provence.

De nouveaux projets entrepreneuriaux pourront ainsi voir le jour notamment, Emmanuel HILTCHER avec son projet innovant de société de lombricompostage TERREMINUS à Bollène

50% des projets présentés bénéficient d'un suivi par Initiative seuil de Provence Ardèche Méridionale

Damien GOBBO avec son projet d'épicerie italienne à Mondragon et Lauranne POUILLE à Sérignan-du-Comtat avec son projet d'Impression 3D, notamment à destination des personnes porteuses de handicap.

Un grand merci à toutes les parties prenantes de cet événement pour leur engagement.

Nous souhaitons le meilleur pour la suite aux futurs chefs d'entreprise!

Avec une forte volonté de soutenir les entreprises de demain, la Communauté de commune a financé cette opération à hauteur de plus de 35 500 €, en plus de sa cotisation annuelle versée à Initiative Seuil de Provence.

Nos entreprises à l'honneur

Depuis le mois de février, sous l'impulsion de la Commission développement économique, tourisme, commerce et agriculture et de son Président, Vincent FAURE, des visites d'entreprises du territoire sont organisées chaque mois.

Elles ont pour but de les faire connaître et d'échanger sur les problématiques que peuvent rencontrer leurs dirigeants.

C'est un moment convivial d'échanges et de partage entre les élus et les professionnels.

Nous tenons encore une fois à les remercier chaleureusement pour leur accueil.



Un Coin d'ItalieCamaret-sur-Aygues

Christophe et Géraldine DEIANA



MCM
Sérignan-du-Comtat
Xavier VASSEUR et Fabien BOUNAUDET



Atelier TOURNILLONSainte-Cécile-les-Vignes
Gilles TOURNILLON



Distillerie du Bois des Dames Violès Jean MOTTET

Recensement des commerces vacants

Les visites mensuelles des entreprises ont mis en évidence les difficultés pour les professionnels à obtenir des informations sur les commerces vacants du territoire. En effet, à ce jour, il n'existe aucun document répertoriant les locaux disponibles à la location ou à la vente, qui permettraient aux entreprises de s'installer ou de se relocaliser.

À la demande de Vincent FAURE, vice-président délégué au commerce, un recensement de ces commerces a été initié.

Nouveau partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dans le cadre de sa politique en faveur de l'artisanat et du commerce, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance le programme «zéro rideau fermé» afin de revitaliser les centres-villes et permettre l'installation de nouveaux commerçants et artisans.

A ce titre, un partenariat entre la Région et la Communauté de communes va être engagé pour la création d'un fonds TPE, sur le modèle du Fonds COVID Résistance, sous la forme d'un prêt à taux zéro avec différé d'amortissement.

Zones agroalimentaires de Camaret-sur-Aygues et Piolenc, les projets avancent...

La nouvelle zone agroalimentaire de Camaret est destinée à permettre la relocalisation des entreprises LE CABANON et PLASCORP et à y installer l'unité de méthanisation pour les biodéchets.

La procédure de mise en compatibilité du PLU de Camaret-sur-Aygues a été confiée au bureau d'études SOLIHA avec l'appui technique de l'AURAV (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse).

La Chambre d'agriculture a émis un avis de principe favorable à ce projet. Il reste maintenant à convaincre les services de l'Etat du bienfondé de cette demande.

Du côté de Piolenc, la création de la zone est également conditionnée à l'approbation du bureau du SCoT, de la Chambre d'agriculture et du Préfet.

Toutes les démarches ont été engagées avec l'urbaniste de la Commune. Si les études sont concluantes, ce projet permettra de dynamiser l'activité économique du territoire.



Création de 4 nouveaux points info tourisme

Le Naturoptère

Chemin du grès 84830 Sérignan-du-Comtat Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tél. 04 90 30 33 20

La maison du tourisme

Place Max Aubert 84290 Sainte -Cécile-les-Vignes Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi matin de 8h30 à 12h30. Tél. 04 90 30 78 35

La maison de la presse

9 route d'Avignon 84150 Violès Ouvert du lundi au samedi de 6h à 20h. Le dimanche de 7h30 à 20h.

Mairie de Travaillan

1 place Jean Moulin 84850 Travaillan Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mercredi de 8h45 à 12h45.

Retrouvez toute la documentation touristique du territoire mais également du Vaucluse.

En 2023, la construction de deux nouveaux points est prévue à Piolenc et Uchaux.



La Maison des vins et des produits du terroirs a rouvert ses portes

Nos deux hôtesses vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 9 h à 13 h.

Pour la saison estivale, plusieurs dates sont à retenir :

Mercredi 13 juillet : venez fêter avec nous la première bougie de la Maison des Vins avec un marché de nos producteurs sur la place des Félibres, à partir de 18h.

3 marchés de nos producteurs auront lieu sur la place des Félibres, **les vendredis 22 juillet, 5 et 12 août,** de 18h à 21h.

Des dégustations seront également organisées de juin à septembre. Chaque semaine, plusieurs domaines seront mis à l'honneur afin de faire connaître le travail des vignerons et inciter la clientèle à se rendre au domaine.

La balade des gens heureux, une autre manière de découvrir les villages de Vaucluse

Clément PERRIER, passionné de solex, a créé son entreprise «La balade des gens heureux» le 21 mars dernier.

À travers le solex, Clément souhaite faire découvrir les villages provençaux de manière décalée. Chaque participant aura son solex et une initiation à la conduite sera délivrée avant le départ.

Une balade originale et atypique à consommer sans modération!

Clément PERRIER: 06 25 73 37 13

clement.perrier@gmail.com

La Balade des gens heureux - 1098 chemin du Badafier 84850 TRAVAILLAN

0

La-Balade-des-Gens-Heureux-102265818769231

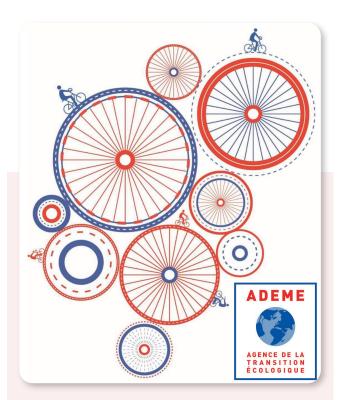




Notre espace Vélo reprend également du service !

Si l'envie vous prend de partir vous balader à vélo, le service de location et réparation, attenant à la Maison des Vins, vous permet de profiter de ce moment en toute tranquillité!

Sa réouverture est prévue le 21 juin.



Programme AVELO 2

Comme annoncé dans notre précédent numéro, la Communauté de communes a été lauréate de l'appel à projets AVELO 2 lancé par l'ADEME. Le marché pour la réalisation de notre schéma directeur Vélo a été confié au bureau d'étude IMMERGIS.

Ce schéma va permettre de consolider les pistes cyclables existantes mais aussi de développer de nouveaux itinéraires aussi bien pour les touristes que pour les locaux qui pourront l'utiliser dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.

Il est également prévu de mettre en place un itinéraire qui raccorderait Camaret-sur-Aygues à la gare d'Orange et de rattacher notre territoire à la Via Rhôna qui passe à Piolenc.

Et puisque votre opinion compte pour nous, vous pouvez remplir le questionnaire en ligne sur notre site internet : www.ccayguesouveze.com ou sur notre page Facebook : ccaop84.

Interview de Nathalie Pérez, propriétaire du Camping des Favards à Violès



Pourquoi avoir fait le choix du camping?

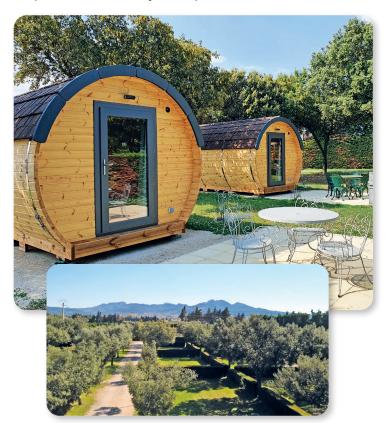
L'idée d'implanter un camping est venue à mes parents, en voulant recevoir leurs clients du domaine viticole, pour essayer de leur faire découvrir notre belle région, notre savoir-faire de vigneron, notre passion pour le vin et ce si beau terroir. Partager notre culture et notre soleil ... Il y a de cela 30 ans.

Les années ont passé, Céline et moi avons décidé de travailler ici, moi reprenant le camping et Céline le domaine viticole. C'est en travaillant main dans la main que nous faisons évoluer nos sociétés respectives.

En reprenant le camping, j'ai toujours souhaité garder notre identité et développer l'œnotourisme. J'ai développé la restauration pour faire découvrir les vins du domaine tout en proposant une cuisine familiale et de terroir.

Qu'est ce qui vous anime et qui vous fait avancer toutes les deux dans vos entreprises respectives ?

Notre identité reste la même, notre passion pour ce terroir reste inchangée, les valeurs familiales pour la terre qu'on nous a inculquées sont toujours là. Céline a fait toutes les démarches nécessaires pour labéliser le domaine viticole en Bio et au camping, nous pensons chacune de nos pratiques dans le respect de l'environnement. Nous encourageons nos clients à réfléchir à leurs pratiques en proposant des animations grand public de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales. Céline a réalisé un sentier pédestre au milieu des vignes où elle explique toute l'importance d'un écosystème préservé.



LE CAMPING DES FAVARDS Ouvert du 15 avril au 01 octobre 1335 Route d'Orange 84150 VIOLÈS Tèl : 04 90 70 90 93 campingfavards@gmail.com



Quels sont vos projets actuels pour le camping?

Je continue à investir pour recevoir au mieux nos hôtes. En 2020 nous avons obtenu une quatrième étoile à notre classement.

L'année dernière, j'ai installé 2 tonneaux (logements insolites), et j'ai également travaillé sur l'extension du camping avec l'acquisition de nouveaux mobilhomes, la construction d'un nouveau bloc sanitaire ainsi que l'installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques.

Pour 2022, une aire de sport avec des appareils de fitness mis à la disposition de notre clientèle vient d'être aménagée, un programme d'animation est également en préparation pour les soirées d'été en juillet et août, avec des concerts qui vont être organisés chaque mercredi pendant la période estivale. Notre marché local de petits producteurs est de nouveau reconduit tous les mardis soir de juin à septembre pour le plus grand plaisir de notre clientèle.

Notre gros chantier en prévision pour 2023, c'est la réorganisation de notre espace aquatique avec une nouvelle piscine équipée d'un toboggan, pour toujours être en adéquation avec la demande.

Au camping des Favards, les idées ne manquent pas. Nathalie met tout en œuvre pour que ses hôtes se sentent «comme à la maison»!

Finances - Budget 2022

Les budgets primitifs 2022 ont été votés lors de la séance du conseil communautaire du 7 avril dernier. Voici quelques données chiffrées sur la situation financière et fiscale de la Communauté de Communes.

• • • • • • • • •	Taux de la fiscalité locale			
Encours de la dette / population		Cotisation foncière des entreprises (CFE)		
94€	ССАОР	31,01%		
204€	Moyenne de la strate	33,18%		
Dépense de personnel		Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		
19,72%	ССАОР	10%		
40,10%	Moyenne départementale	12,42%		
Encours de la dette /		Foncier non bâti		
recettes réelles de fonctionnement	CCAOP	2,59%		
18,30%	Moyenne de la strate	3,31%		
	94€ 204€ 19,72% 40,10% tionnement 18,30%	Cotisation foncière des entre 94€ CCAOP Moyenne de la strate Taxe d'enlèvement des ord 19,72% CCAOP Moyenne départementale Foncier non bâti CCAOP 18,30% Moyenne de la strate		

Principaux investissements 2022

	Budget primitif + DM
Aménagement colonnes enterrées	1 391 000,00 €
Etudes et travaux GEMAPI	152 000,00 €
Points info tourisme Piolenc et Uchaux	270 000,00 €
Signalétique (tourisme, ZAE)	61 000,00 €
Broyeur	308 000,00 €

	Budget primitif + DM
Caméras vidéosurveillance	100 000,00 €
Constitution de réserves foncières	1 000 000,00 €
Fonds de concours (aide aux communes)	500 000,00 €
Honoraires nouveau siège	100 000,00 €
TOTAL	3 882 000,00 €

Les Fonds de concours

L'année dernière, le conseil communautaire a approuvé l'instauration des fonds de concours, destinés à aider nos communes dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissement. Pendant toute la durée de la mandature, des crédits budgétaires sont ouverts chaque année dans cette optique.

En 2021, la Communauté de communes a ouvert des crédits à hauteur de 500 000 €. Les communes de Camaretsur-Aygues, Lagarde-Paréol, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sérignan-du-Comtat, Travaillan et Uchaux en ont bénéficié pour un total de 390 125,50 €. Cette année, les crédits non consommés l'année passée, soit 109 874,50 €, ont été reportés et de nouveaux crédits budgétaires ont été ouverts à hauteur de 500 000 €.

A ce jour, la Communauté de communes n'a pas encore reçu de demande pour l'année 2022 mais les mois à venir verront certainement de nouveaux projets d'investissement éclore pour les communes.

Assainissement et travaux

Actualisation du schéma directeur intercommunal d'assainissement

La Communauté de communes a mandaté le bureau d'études EGIS EAU pour réaliser la mise à jour du schéma directeur intercommunal d'assainissement, qui a été adopté en 2012, pour un montant de 214 545 € HT pour la partie forfaitaire et de 18 000 € pour les prestations supplémentaires à prix unitaires, soit un total de 232 545 € HT.

Cette étude est réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Il s'agit d'une étude de diagnostic et d'investigation sur le réseau d'assainissement et sur les stations d'épuration. Cette étude a débuté en janvier 2021 et a pour objectifs :

- d'améliorer la connaissance du patrimoine,
- de réaliser un diagnostic complet de l'état de fonctionnement des réseaux, des déversoirs d'orages, des autre points de rejet direct au milieu naturel et des stations d'épuration,
- d'assurer leur fonctionnement optimal en réduisant les effets potentiellement néfastes sur l'environnement,
- de prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs des communes,
- d'élaborer un programme chiffré de travaux à réaliser sur le réseau existant.

Les investigations (inspections télévisées, tests à la fumée, analyses des charges organique et hydraulique), qui ont été réalisées du mois de juillet au mois de novembre dernier, ont mis en évidence que les systèmes d'assainissement de nos huit communes ont un bon fonctionnement par temps sec malgré la présence d'eaux parasites permanentes.

En revanche, les réseaux d'assainissement sont sensibles aux eaux parasites météoriques et plus particulièrement les réseaux des communes de Camaret-sur-Aygues et Piolenc. Les mises en charge et débordements des réseaux d'assainissement ont lieu par temps de pluie. La suppression des points d'intrusions repérés grâce aux investigations devrait contribuer à réduire les apports d'eau de pluie et limiter les surverses vers le milieu récepteur. C'est l'un des principaux enjeux de cette étude

Un programme de travaux de réhabilitation et d'aménagement des ouvrages d'assainissement collectif sera établi sur la période 2022-2050.

Une enquête publique préalable à l'adoption de l'actualisation du schéma directeur et du zonage intercommunal d'assainissement sera réalisée à l'automne.

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le Syndicat mixte du Rieu Foyro s'installe à Camaret!

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Rieu Foyro (SMRF), qui regroupe les communes riveraines de Mornas, Piolenc et Uchaux, avait élu domicile en Mairie de Mornas. En mars dernier, la Maire de cette commune a fait savoir qu'elle ne pouvait plus mettre ni personnel ni local à la disposition du SMRF.

Les élus de Piolenc et d'Uchaux ont émis le souhait qu'il soit hébergé dans les locaux de la Communauté de communes, ce à quoi le Président Julien MERLE a répondu favorablement.

Ce transfert de siège a été approuvé par le conseil communautaire lors de sa séance du 5 mai dernier.

Rappelons que ce cours d'eau est en grande partie responsable des terribles inondations qui ont frappé Piolenc en septembre 2002 et décembre 2003.

Le SMRF a donc en charge la réalisation de travaux d'entretien du Rieu Foyro, mais aussi des travaux de plus grande ampleur, comme ceux réalisés pour réhabiliter l'ancien Canal de Pierrelatte en 2020 et 2021.

Plus récemment, une berge du Rieu s'est effondrée dans le centre-ville de Piolenc, à proximité de l'ancienne caserne des pompiers.

Les travaux de confortement de cette berge, confiés à l'entreprise BRAJA, devraient être réalisés durant l'été.



Les principaux travaux en 2022

- Réhabilitation du réseau de la rue de la Petite Vignette à Sérignan-du-Comtat.
- Réhabilitation du poste de relevage des eaux usées de la ZAE Florette à Sainte-Cécile-les-Vignes.
- Reprise de l'étanchéité du dégraissage/dessableur, du poste toutes eaux et du silo à boues de la STEP de Piolenc.
- Réhabilitation de la station d'épuration des Farjons à Uchaux suite au colmatage des lits plantés de roseaux existants.



Schéma directeur des eaux pluviales

La Communauté de communes va coordonner la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales pour toutes les communes du territoire.

Il s'agit d'une étude permettant de comprendre le fonctionnement hydraulique du territoire et de localiser les points sensibles. Il a pour objectif de maîtriser les débits des eaux pluviales et de ruissellement dans le but d'éviter des inondations, de supprimer les connexions entre le réseau pluvial et le réseau d'assainissement et de maîtriser l'impact des rejets de temps de pluie sur le milieu récepteur, améliorant ainsi la qualité de l'eau des cours d'eau.

Permanences et services de proximité

Espace France Services

Émilie et Clarisse, nos conseillères France Services, vous accueillent à bord du bus pour vous accompagner dans vos démarches administratives, toujours selon le planning suivant :

• Sainte-Cécile : lundi 8h - 13h

• Lagarde-Paréol : lundi 14h - 15h15

• Piolenc : mardi 8h - 12h et 12h45 - 16h15

• Camaret: mercredi 8h - 12h et 12h45 - 16h15

Sérignan : jeudi 8h - 13h
Travaillan : jeudi 14h - 15h15
Uchaux : vendredi 9h - 11h

• Violès: vendredi 12h45 - 15h15

Rénovation énergétique des logements



Que vous soyez propriétaire, locataire ou entreprise du petit tertiaire, dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Communauté de communes, le CEDER vous accompagne gratuitement dans les démarches de rénovation énergétique de votre logement et vous fournit des conseils personnalisés.

Les conseillers du CEDER vous accueillent 2 matinées par mois de 9h à 12h:

- CAMARET-SUR-AYGUES, les 1ers jeudis du mois, à La Maison pour tous
- PIOLENC, les 3èmes jeudis du mois au 1er étage de l'Hôtel de ville

Pour plus d'informations, contactez le service Info Energie au 04.90.36.39.16 ou infoenergie@ceder-provence.org

Partenariat avec Initiative Seuil de Provence

L'association Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale accompagne depuis plus de 20 ans les projets de création, de reprise et de développement des entreprises du sud Drôme-Ardèche et du Haut Vaucluse.

Parmi ses missions, l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro pour consolider les fonds propres des porteurs de projet et ainsi faire levier sur le prêt bancaire nécessaire à la création de leur entreprise.

La Communauté de communes apporte une cotisation financière annuelle à cette plate-forme, fixée à 15 183 € cette année.

Porteur d'un projet entrepreneurial ? Contactez l'association au 04 90 30 97 15 ou rendez-vous sur www.initiative-sdpam.com, un conseiller pourra vous accompagner.



Urbanisme

Nouveauté au service urbanisme!

Sonia JOUVE, agent de la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes était détachée à la Communauté de communes, à raison d'un jour et demi par semaine depuis 2015, afin d'assurer l'instruction des dossiers d'urbanisme au sein de notre service des ADS.

Le 28 février dernier, elle a quitté la collectivité pour se consacrer pleinement à sa commune.

Depuis le 1^{er} mars, Léa JOYEUX, 27 ans, originaire de Sarrians et anciennement instructeur de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat-Venaissin (CoVe) à Carpentras, est venue la remplacer.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



La dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme peut désormais se faire par voie dématérialisée. Pour cela il vous faut accéder au «guichet unique» de votre commune via leur site internet, créer votre espace d'accès personnel (identifiant et mot de passe) puis vous laisser guider pour déposer votre dossier. Un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) vous sera envoyé automatiquement pour attester l'enregistrement de votre demande puis un Accusé de Réception Electronique vous sera adressé dans les 10 jours à compter de la réception de votre demande par la commune. Vous pourrez alors suivre l'avancée de votre demande en ligne à tout moment.

Néanmoins, le dépôt en mairie d'un dossier d'urbanisme au format papier est toujours possible.



Affichage et durée de validité des autorisations d'urbanisme

Affichage des autorisations d'urbanisme sur le terrain :

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain est obligatoire dès la notification de l'arrêté ou, si vous ne l'avez pas reçu, dès que le délai d'instruction de votre dossier est expiré.

L'affichage doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être lisible depuis la voie publique ou des espaces ouverts au public.

A savoir : Les autorisations sont toujours délivrées sous réserve du droit des tiers. Elles ont pour objet de vérifier la conformité du projet aux règles et servitudes d'urbanisme. Elles n'ont pas pour objet de vérifier que le projet respecte les autres règles de droit privé.

Durée de validité des autorisations d'urbanisme :

Les permis, comme la déclaration préalable, ont une durée de validité de 3 ans.

Ils se périment si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'une année.

Cependant, le délai peut être prolongé 2 fois pour 1 an si les règles d'urbanisme et les servitudes administratives n'ont pas changé. Vous devez en faire la demande 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initial (ou avant l'expiration de votre 1 re demande de prolongation). La mairie a 2 mois pour vous répondre. En l'absence de réponse, votre demande est acceptée.

Aucun délai ne vous est donné pour achever vos travaux et vous pouvez les échelonner. Ils doivent être à chaque fois assez importants et ne jamais être interrompus pendant plus d'1 an.

Déchets ménagers

Concours de collecte de piles et petites batteries dans les écoles

13 écoles participantes

> 2635 kg de piles collectées et valorisées

Les lauréats 2022

École maternelle d Pierre de Loye de Sérignan-du-Comtat

École primaire de Lagarde-Paréol

> École maternelle de Violès

2

1

3

4,63 kg/enfant

11,27 kg/enfant

4,08 kg/enfant



Le programme de déploiement des colonnes enterrées 2022-2023

Deux nouveaux points d'apport volontaire sont disponibles :

Uchaux : Parking Salle des Jardins Sérignan-du-Comtat : Cros de la Martine

Le programme des travaux de l'année est :

Camaret- sur-Aygues	Piolenc	Sainte-Cécile les-Vignes	Travaillan	Uchaux	Violès
 Avenue Fernand Gonnet ZAE Joncquier et Morelles Chemin de Piolenc Quartier Sablas 	 Avenue Henri Fabre Chemin de l'Étang Chemin des Chasseurs Avenue de Provence ZAE du Crépon Base de loisirs 	Ajout de colonnes d'EMR et de verre sur le site de la Salle Camille Farjon	Adaptation du point d'apport volontaire aérien de la Salle des Fêtes en un point 5 flux enterré	Chemin des Vincenty	 Cimetière Place de l'ancienne gare

Ces nouveaux points d'apport volontaire permettront de poursuivre la couverture du territoire.

L'objectif est d'atteindre 100% du territoire en apport volontaire en 2024 afin d'homogénéiser le mode de collecte et de maitriser les coûts du service.

Pour rappel, lorsque vous êtes en possession de votre badge,vous pouvez vous rendre sur l'ensemble des points d'apport du territoire.

La mise en place progressive des points d'apport a permis de maintenir le taux de TEOM (taxe d'enlèvements des ordures ménagères) à 10% malgré les augmentations des coûts de traitement.

Pour rappel, le conseil communautaire a voté le 7 avril dernier le maintien du montant à 10%, il n'a pas évolué depuis 2009.



Au 1er juin, les déchèteries passent à l'heure d'été jusqu'au 30 septembre : journée continue de 7h00 à 14h00

Déchèterie de Camaret-sur-Aygues :

Ouverte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

Fermée les mardis toute la journée.

Déchèterie de Piolenc :

Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Fermée les jeudis toute la journée.



Les colonnes à cartons

Très prochainement, la famille de nos colonnes va s'agrandir!

Vous allez retrouver sur le territoire 10 colonnes à cartons.

Elles permettront d'accueillir vos cartons pliés et aplatis ou découpés!

Vous aurez ainsi deux solutions pour vos cartons : les déposer dans l'une de nos deux déchèteries intercommunales ou les déposer dans une des colonnes à cartons du territoire.

Suivez-nous sur Facebook, nous vous informerons de leur arrivée et localisation!

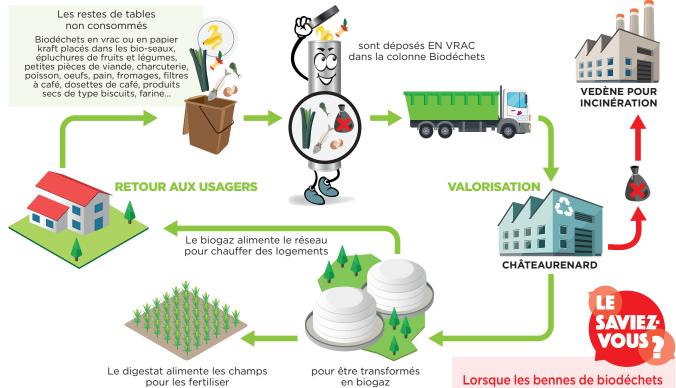
Mes cartons, je les dépose en déchèterie ou dans une colonne à cartons et j'ai tout bon!!



La collecte des biodéchets en point d'apport volontaire : un service sensible !

Des biodéchets à trier ? Pourquoi et comment :

Face à l'obligation règlementaire de tri à la source des biodéchets qui entrera en vigueur en 2024, les élus communautaires ont fait le choix de mettre en place la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire.



en biogaz



Les indésirables qui coûtent cher

Rappel des bons gestes de tri : les matières qui ont pollué les colonnes à biodéchets le mois dernier :

- Masques sanitaires, sacs poubelles noirs ou bleus > colonne marron à ordures ménagères
- Bouteilles en verre > colonne verte pour le verre
- Textiles > borne à textile accessible sur chacune des communes
- Flacons en plastique, cartonnettes, boîtes de conserve, blisters qui compartimentent gélules et pilules > colonne jaune pour les emballages ménagers recyclables
- Déchets verts > déchèterie

Lorsque les bennes de biodéchets sont trop polluées par des matières indésirables, elles sont refusées à Châteaurenard.

Le coût pour leur transport et traitement jusqu'au centre d'incinération de Vedène s'élève alors à 106 euros/tonne TTC.

C'est une double peine : le traitement coûte plus cher et l'empreinte carbone est plus élevée.

> Donc les biodéchets, on a tout intérêt à les trier!



Vous avez une question? Contactez-nous au: 04 90 29 46 10

Vie de nos communes

Camaret-sur-Augues

Remise du prix de la 3ème fleur du Label «Villes et Villages fleuris - Qualité de Vie» à l'Hôtel de Région à Marseille à la ville de Camaret-sur-Aygues.

La nouvelle était tombée quelques jours avant Noël : la ville de Camaret décrochait sa 3ème fleur du Label «Villes et Villages fleuris - Qualité de Vie».

Après une première fleur obtenue en 2011 et une deuxième en 2018, cette troisième fleur obtenue dans le cadre du palmarès 2021 vient récompenser tous les efforts que la Municipalité a pu mettre en œuvre depuis plus de 6 ans en matière de fleurissement et de politique environnementale, grâce au travail rigoureux des agents municipaux et des élus.



Lagarde-Paréol

Lagarde Paréol, haut lieu de la musique irlandaise!

Le samedi 30 avril 2022, un public nombreux est venu sur l'esplanade du centre socioculturel pour partager les jeux, danser avec Natalie du groupe Elven, chanter et vibrer avec les sonneurs de cornemuses du Cutty Sark Legend Pipe Band, avec les groupes Seamrog & Comrades Irish Band qui ont mis le feu et nous ont fait partager leur joie de vivre et leur énergie.

Près de 2000 visiteurs, des musiciens hors pair, des food trucks et une belle équipe de bénévoles, c'est la fête irlandaise à Lagarde et c'est gratuit!



Piolenc

Rassemblement de voitures rétros, expo-vente vintage, village d'artisans et de producteurs, défilés de pin-up, peñas, orchestres années rock, méga concert surprise, etc...

Du 25 au 28 août, Piolenc réinvente sa traditionnelle fête de l'été sur le thème de la Nationale 7, l'éternelle route des vacances!



Et toujours : défilés à pied et à vélo, vide-greniers, village des enfants, expositions d'art, concours de boules, baptêmes de plongée, visite guidée des ruelles du village...

Renseignements: 04 90 29 63 66 contact@mairie-piolenc.fr

Sainte-Cécile-les-Vignes

Le cours Portalet est le cœur vivant de la commune. Il accueille le marché hebdomadaire et de nombreuses manifestations. L'équipe municipale souhaite sécuriser le secteur et permettre un accueil correct de tous types d'usagers.

Le cours est en effet devenu un itinéraire raccourci et sa fréquentation a augmenté. La circulation piétonne y est devenue dangereuse. **Des travaux vont donc être lancés** afin de mettre le cours en sens unique, installer des bornes pour l'isoler les jours de marché, créer un nouvel espace de stationnement complémentaire route de Bollène et un cheminement piéton sécurisé entre les différentes zones de parking et le cours.

Le coût total du projet s'élève à 203 210 € HT et la Communauté de communes participe à hauteur de 72 855 € au titre des fonds de concours.



Sérignan-du-Comtat

Après l'acquisition de deux maisons situées en face de la mairie en 2018 et leur déconstruction en 2020, la Municipalité de Sérignan a engagé des travaux d'aménagement du centre-ville afin d'améliorer l'accès aux commerces, avec des places de parking supplémentaires, de redonner de l'espace aux piétons, avec la création d'un jardin public et de cheminements doux et enfin, de valoriser l'architecture et la qualité du patrimoine de la commune.

Ce nouvel aménagement constitue la première étape d'un objectif de la Municipalité : faire revivre le cœur de village. Dans ce sens, d'autres projets sont à l'étude ou en cours de réalisation.

Participation de la Communauté de communes au titre des fonds de concours à hauteur de 100 000 €.



Travaillan

Jeudi 30 juin, à partir de 19h, venez célébrer LA NUIT DU PLAN DE DIEU sur la place du village.

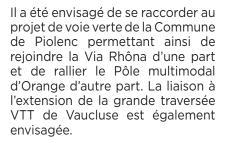
La manifestation est organisée par le Comité des loisirs de Travaillan en collaboration avec le Syndicat des vignerons du Plan de Dieu.

Animation musicale par le groupe Marco et Doran, Verre de dégustation à 5 €, restauration sur place.



Uchaux

Afin de permettre à tous de meilleurs accès, découverte et fréquentation d'un environnement privilégié, la Commune a décidé d'aménager un itinéraire piéton et cyclable continu du hameau des Vincenty jusqu'au hameau des Farjons en passant par le hameau de la Galle.







L'objectif premier cette liaison douce réside dans la volonté de tisser un lien social entre les trois hameaux principaux de la commune en favorisant la mobilité à faible empreinte environnementale mais également en permettant le développement d'un écotourisme tourné vers la découverte d'un paysage rural préservé.

Le montant total de l'opération s'élève à 492 800 € HT. 70% du projet est financé par l'Etat , la Région PACA et le Département de Vaucluse.

Violès

La réhabilitation de l'ancienne école est en cours.

Après examen des dossiers et présentation de ceux-ci par les architectes, c'est le cabinet Arch'Eco de Nyons qui a été retenu pour mener le projet de rénovation de l'ancienne école de garçons. Les visites se succèdent afin d'affiner le projet et répondre à toutes nos exigences sans dépasser le budget prévisionnel.

Parallèlement, le cabinet Géosynergie associé au cabinet Fynergie, a été choisi afin d'effectuer l'étude de faisabilité pour l'utilisation de la géothermie comme moyen de chauffage et de refroidissement dans plusieurs bâtiments communaux (la mairie, le futur accueil périscolaire, l'école maternelle et l'école élémentaire). Une étude thermique des bâtiments de la mairie et des écoles est également programmée.

Des travaux de désamiantage seront entrepris prochainement à l'extérieur de l'ancienne école.



Manifestations été 2022

Camaret-sur-Aygues

Tous les 1ers dimanches du mois : Rencard Auto de 9h à 12h sur le parking du moto-ball Tous les jeudis soir de juillet : cinéma de plein-air devant la Maison pour tous

Les 13 et 22 juillet et les 5 et 12 août à partir de 18h :

marché de producteurs de la Maison des vins sur la place des Félibres avec food trucks

Vendredi 24 juin : karaoké du jumelage avec le Liban

à l'étang des Gariguette

Mercredi 13 juillet à partir de 19h : Terrasses en fête Vendredi 29 juillet : soirée musicale, place des Félibres Samedi 13 août : concert Rosa Musica dans le parc

de la Maison Becque **Dimanche 14 août :** soirée mousse sur le stade

du moto-ball

Vendredi 19 août : soirée musicale, place des Félibres Vendredi 26 août : marché nocturne, place des Félibres

Piolenc

Tous les 3èmes dimanches du mois : exposition de voitures anciennes sur le cours Corsin Du jeudi 25 au dimanche 28 août : Piolenc en fête! sur le thème de la Nationale 7

Samedi 25 juin : Aquathlon des Oranges Pressées au

plan d'eau Li Piboulo

Dimanche 3 juillet : course pédestre I love Tr 'Ail sur le Cours Corsin et repas Aïoli à la salle des fêtes

Sainte-Cécile-les-Vignes

EXPOSITIONS A L'ESPACE CULTUREL

Du 6 au 25 juin : exposition de Marie Claire PEYRE
Du 4 au 22 juillet : exposition de Jane BURNHAM
Du 25 juillet au 10 août : exposition de Delphine ODDON
Du 18 au 31 août : exposition de Monique KILIAN

Mardi 21 juin : fête de la musique

Dimanche 3 juillet : Salon auteurs et peintres dans les

rues du village

Du 16 au 18 juillet : fête votive

Vendredi 12 août : concert «ensemble vocable Delta»

avec Coline SERREAU à 21h30 à l'Église

Balades naturalistes du Naturoptère



Les mercredis à 9h:

13 juillet : Le Castellas à Uchaux

27 juillet : Travaillan

3 août : Étang des berges de l'Aygues à Camaret 10 août : Étang Bel Air à Sainte-Cécile-les-Vignes

17 août : Massif autour de Lagarde-Paréol 24 août : Étang Li Piboulo à Piolenc

Sérignan-du-Comtat

Tous les vendredis, du 15 juin au 15 août à 17h : marché de producteurs sur le square Diane de Poitiers

Vendredi 24 juin : la Saint Jean fête la musique

sur la place de la Mairie

Dimanche 26 juin : vide-greniers au parc municipal Mercredi 29 juin : La Cave en Live à la cave coopérative à partir de 20h. Bar à vin, food trucks et animation musicale (entrée gratuite)

Samedi 9 juillet : foulée Jean-Henri-Fabre

au parc municipal

Jeudi 14 juillet : séance cinéma en plein air, place de la Mairie avec repas tiré du sac Samedi 23 et dimanche 24 juillet : fête votive au parc municipal avec feu d'artifice le 24

Dimanche 21 août : vide-greniers au parc municipal

Travaillan

Jeudi 30 juin : la nuit du Plan de Dieu Du vendredi 1er au dimanche 3 juillet : fête votive Jeudi 14 juillet : repas organisé par le bistrot Chez Gégène

Uchaux

À partir du 12 mai, tous les jeudis à 17h, marché des producteurs sur la place de la Mairie Vendredi 22 & 29 juillet, 5 & 12 août : festival de théâtre par le petit Théâtre d'Uchaux

Samedi 25 juin : fête de la musique organisée par le Comité d'Animation Uchalien avec paêlla

et repas dansant

Mercredi 13 juillet : repas organisé par le Comité

d'Animation Uchalien (aïoli)

Mardi 9 août : concert gratuit offert par la municipalité

Violès

Dimanche 26 juin : 3ème balade contée des Vignerons de Violès à 16h45 à la salle des fêtes Repas tiré du sac à l'issue de la balade, infos et réservations en Mairie

Du samedi 16 au mardi 19 juillet : fête votive Dimanche 17 juillet : fête des vins à partir de 16h Vendredi 5 août : concert «Magnificat» dans le

cadre des Choralies de Provence

Samedi 27 août : soupe au pistou repas organisé par l'association l'Afal à 20h à la salle des fêtes

Les samedis à 14h:

10 septembre : Étang des Bosquets et bord de l'Aygues à Sérignan-du-Comtat

17 septembre : Sentier des vignerons à Violès